

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (1998)
Heft: 5

Artikel: Énergie 2000 : 8e rapport annuel
Autor: Schmid, Hans-Luzius
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642199>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Energie 2000

8^e rapport annuel

Economies d'énergie 3,3%, rejets de CO₂ réduits de 5%, plus de 500 millions de francs investis et 3400 emplois assurés. Tel est le bilan du programme Energie 2000 dans sa septième année. Le 1^{er} janvier 1998, les objectifs fixés pour l'an 2000 étaient atteints à hauteur de 51 à 77%. De 1990 à 1997, la consommation d'énergie est restée presque inchangée, grâce surtout au ralentissement conjoncturel.

Après sept ans d'efforts, 3,3% d'économies d'énergie, cela paraît peu. C'est pourtant l'équivalent de la consommation du canton de Fribourg et cela signifie aussi que les coûts externes se sont réduits d'un montant situé entre 360 et 530 millions de francs. Energie 2000 est-il donc un succès? Le programme se manifeste par un flot de chiffres, de faits et de paroles qui risquent de le faire passer pour un tigre de papier. Ce n'est pas le cas. En effet, Energie 2000 est un processus qui se poursuit. Il reste certes beaucoup d'améliorations à apporter, mais nombreuses sont celles qui ont déjà eu lieu. Plus de 40 évaluations ont été faites et leurs résultats publiés; les enseignements recueillis ont été mis à profit.

En somme, il ne faut ni faire dans le triomphalisme, ni sombrer dans le découragement. Energie 2000 nous permet enfin de réaliser un programme grâce à la décision populaire du 23 septembre 1990 sur l'article énergétique et sur le moratoire nucléaire. Ainsi, Energie 2000 n'est pas fait que de chiffres, de mots et de papier, mais aussi d'un grand nombre d'actions. Les objectifs du programme sont reconnus, l'accent mis sur le rendement énergétique et sur le recours aux agents renouvelables est judicieux, de même que la démarche qui privilégie le volontariat, les entreprises partenaires et le fédéralisme.

Voilà pourquoi le mouvement doit se poursuivre après l'an 2000, dans un programme subséquent qui devra être encore meilleur et plus efficace, qu'il s'agisse des mesures volontaires, des conditions générales ou du dialogue. Or, le volontariat ne signifie pas l'arbitraire; et même les mesures volontaires exigent du temps et de l'argent pour être appliquées. Les conditions générales, quant à elles, doivent devenir plus stables.

Avec Energie 2000, nous avons fait le premier pas en direction du développement durable. Le programme subséquent devra faire le deuxième.

Hans-Luzius Schmid

Energie 2000: bilan des secteurs

pages 2-4

Communications

page 5

Publications et manifestations

pages 6-8



Simon Epiney

Conseiller national
Val d'Anniviers

Ouverture par autogoyal?

La Suisse occupe, sur le plan électrique, une place enviee. Elle produit du courant de manière diversifiée à partir de l'hydraulique (60%), du nucléaire (40%) et d'autres sources en plein développement.

Son savoir-faire est reconnu tant au niveau des installations que sur le plan commercial. L'équipement est performant, la technologie de pointe et la formation des collaborateurs sont très élevées.

Quant au prix du courant, il est bas pour les ménages et parfois trop haut pour l'industrie. Par rapport au niveau de vie du pays, les prix excessifs pourraient être baissés par l'octroi d'un accès aux lignes à haute tension en faveur des producteurs et des distributeurs.

L'ouverture du marché électrique pour la Suisse s'apparente à un pas vers l'inconnu et pourrait se transformer en véritable autogoyal.

Imaginons un scénario catastrophe.

Les entreprises américaines et européennes jettent leur dévolu sur les holdings électriques en Suisse, en bradant les prix. Les collectivités et les caisses de pension propriétaires des centrales sont contraintes de vendre le patrimoine.

Les communes propriétaires des réseaux de distribution perdent leur monopole. Des nouvelles centrales atomiques sont bâties à l'Est. Des machines produisant de l'électricité à partir du gaz et du couple-ge chaleur-force sont construites en séries. Notre pays perd plus de 15 000 emplois. Les excédents font chuter les prix.

Le courant indigène, trop cher, ne trouve plus preneur. Les énergies sont sacrifiées sur l'autel de l'actionnariat et de la rentabilité.

En quelques années ne subsistent plus que deux multinationales. Elles imposent leurs prix à la hausse, le pays est totalement dépendant de l'étranger pour l'approvisionnement, le transport et la distribution.

L'effet de serre augmente dans la même proportion que les dividendes. Heureusement, nous n'en sommes pas là.

Au vu des menaces réelles qui pèsent sur une ouverture débridée des marchés, des mesures d'accompagnement sont à mettre en place.

Parmi les garde-fous indispensables figure l'introduction d'une redevance incitative de 0,6 cts le kWh, comme le proposent le Conseil national et les cantons alpins.

Cette redevance modeste mais efficace répond à un objectif constitutionnel (soutenir les énergies renouvelables), politique (servir de contreprojet aux initiatives en cours), économique (contribuer à l'indemnisation des installations à amortir plus rapidement).

C'est le prix minimum à payer pour une ouverture à risque qui ne pourrait profiter qu'à ceux qui en ont le moins besoin.

S. E.